

Lotissement Troinex chemin Dottrens, Genève

Autor(en): **Aebi, Bernhard / Vincent, Pascal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **71 (1999)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

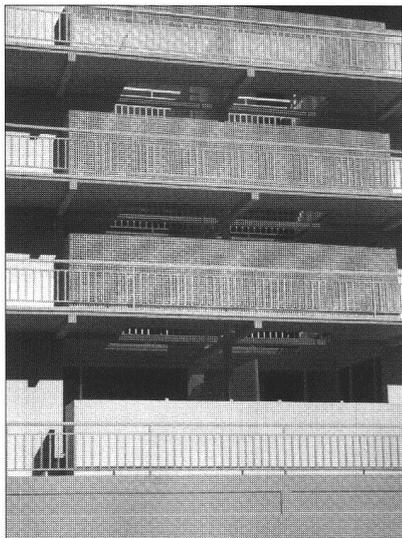
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Architectes
Bernhard Aebi, arch. HTL SIA
et
Pascal Vincent, arch. EPF ETS SIA

Lotissement Troinex chemin Dottrens, Genève



Ci-dessus, les coursives qui mènent aux appartements du grand bâtiment, avec le jeu des tôles perforées utilisées comme moucharabieh.

Le lotissement se trouve dans une petite commune du canton de Genève. La parcelle se situe entre un groupe d'anciennes fermes et un nouveau complexe de logements.

Le plan de quartier permet de construire deux corps de bâtis distincts, déterminés dans leurs gabarits.

Le programme prévoit la création de deux immeubles locatifs comprenant une majorité d'appartements de quatre pièces. Le grand bâtiment est prévu pour des logements à loyers modérés alors que le petit corps de bâti a un caractère plus résidentiel.

Les bâtiments sont articulés par une place publique d'où partent les cheminements piétons distribuant les logements. Les places de parcs sont centralisées dans un parking souterrain.

Le grand bâtiment est distribué par coursives. Des cours assurent la transition entre les zones publiques et privées. L'ouverture des chambres sur ces espaces de circulation est possible grâce à l'adjonction d'une protection visuelle.

Le petit bâtiment est distribué par paliers, des passerelles permettent d'accéder aux logements.

Chaque appartement possède un grand espace extérieur au sud.

La toiture arrondie est composée de coques en béton préfabriquées, dont le décalage permet des typologies d'appartements intéressantes.

La conception des bâtiments différencie l'enveloppe chauffée en maçonnerie des structures de distribution métalliques.

Murs porteurs et dalles en béton crépis fin.

Galandages en briques de 8cm crépis fin.

Fenêtres en matière synthétique et isolation intérieure.

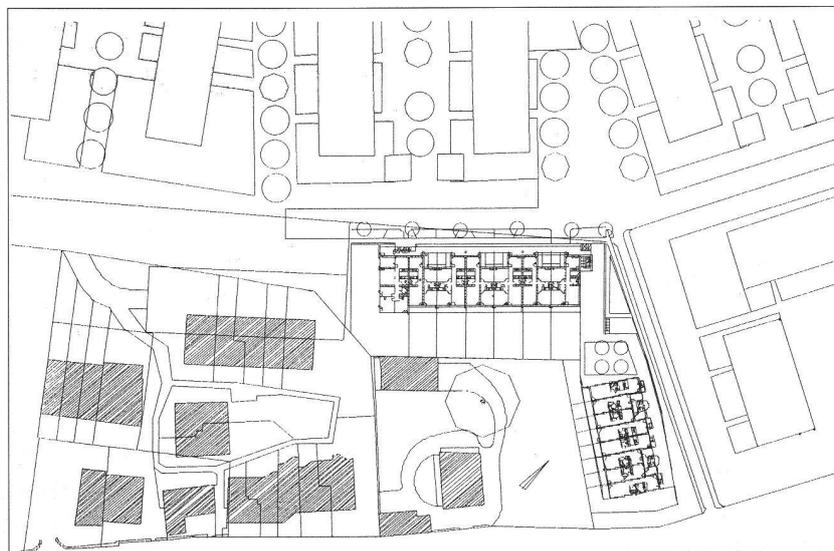
Toit recouvert d'une tôle en aluminium.

Sols en parquet industriel sur chape flottante en ciment.

Chauffage central par convecteurs.

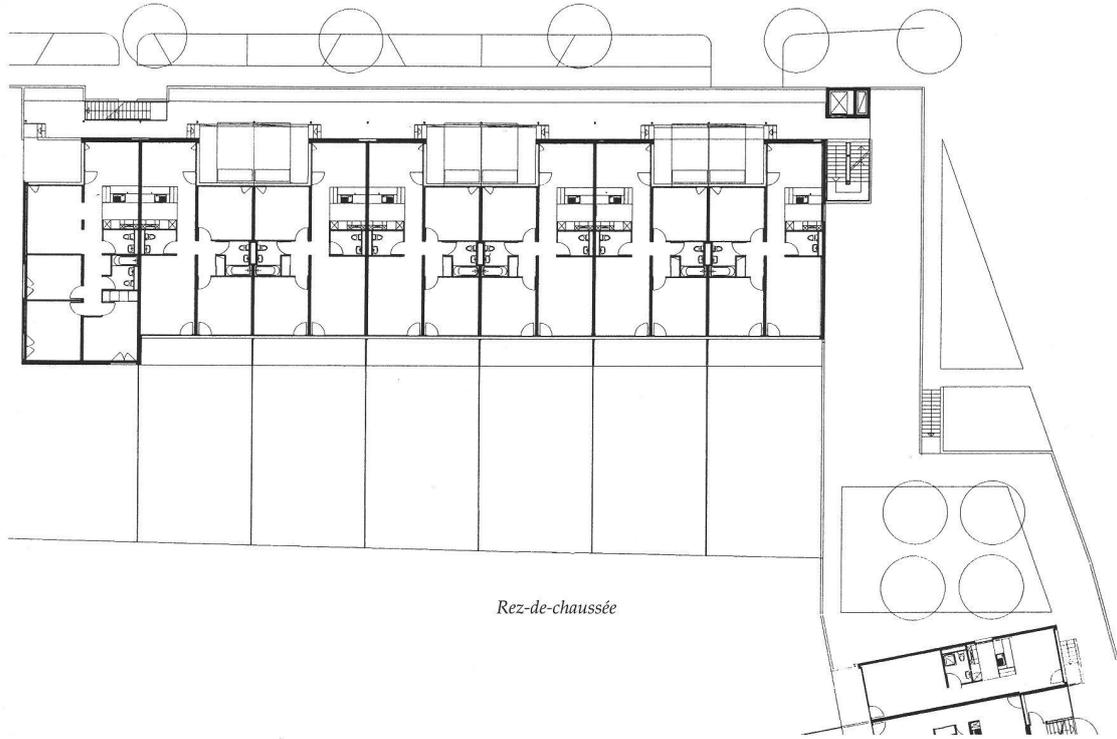
Les architectes

Le plan montre comment, grâce aux nouveaux immeubles, le quartier devient une unité cohérente. Posés sur un socle, les deux bâtiments redéfinissent l'espace de la rue et du cheminement piéton à l'aide des murs, éléments préexistants dans le quartier. Ce socle adapté à la topographie contient les services et le parking.

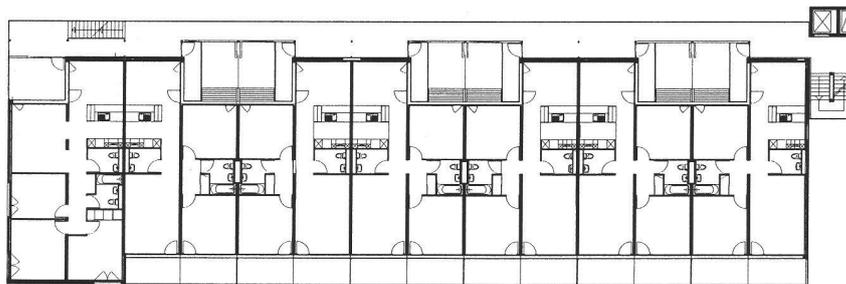


Plans du grand bâtiment

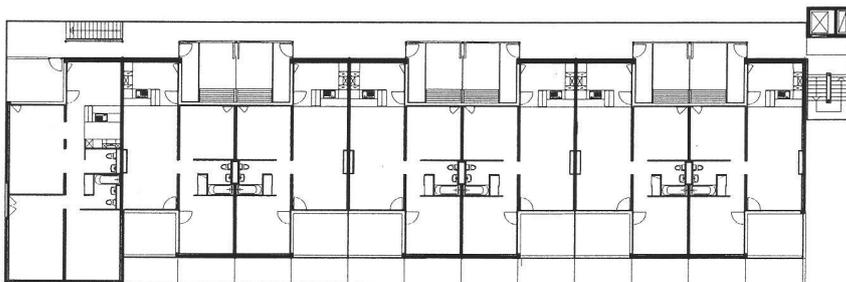
L'appartement- type se compose de deux travées de 3.76 m. L'une pour la zone nuit, et l'autre pour la zone jour. L'immeuble est desservi par des coursives et des passerelles qui traversent des puits de lumière et conduisent aux entrées des appartements.



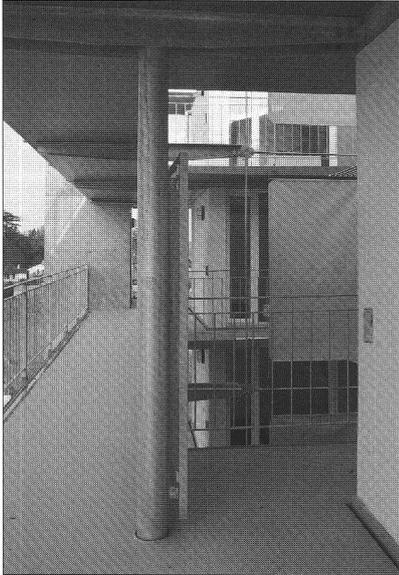
Rez-de-chaussée



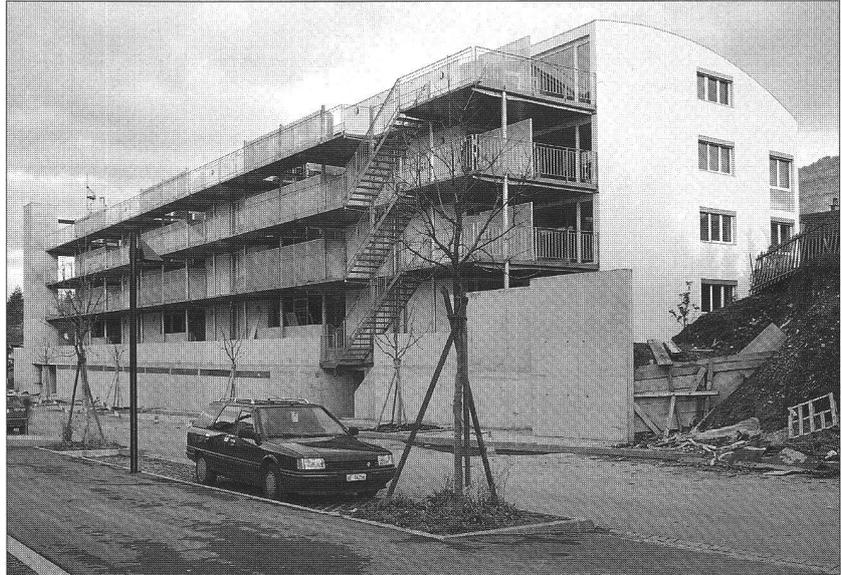
1er et 2e étage



Attique



Ci-dessus : la coursive «Laube» et l'accès privatif par une passerelle à l'appartement.



A droite en-haut : la façade du grand bâtiment montrant les circulations horizontales et verticales.

Ci-contre : le petit bâtiment est et ses prolongements extérieurs.



Ci-dessous : le plan de l'immeuble est correspond au principe du type de base. Les appartements sont desservis par deux escaliers ouverts à partir desquels de petites passerelles conduisent aux entrées. Au rez-de-chaussée se trouvent des studios conçus selon le même principe.

A droite en bas : la pièce de séjour est orientée vers la cour délimitée par les nouveaux bâtiments et l'ancienne ferme. Les vastes balcons d'acier sont suspendus. Les lamelles brise-soleil horizontales ombragent ces derniers balcons. Les terrasses des attiques sont imbriquées dans le toit.

